

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 08-27/2023**

Date de convocation : 5 mai 2023

Date d'affichage : 5 mai 2023

Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour le changement des menuiseries extérieures et divers petits travaux dans le bâtiment abritant la mairie

L'an deux mil vingt-trois et le neuf mai à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint Michel sur Savasse, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Carole MOTTUEL - Sébastien RUAZ - Jérôme MALORON - Frédéric BERNE - Ghislaine BARTHELON - Séverine CAPOGNA - Sébastien CARMET - Jérôme GUILLOUD - Pierre FERRIER - Annabelle MORILLAS

Absents, excusés : Anne-Lise CALABRIN - Audrey MORGANTINI - Virginie TARDY

Procuration : Audrey MORGANTINI à Annabelle MORILLAS

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu les dispositifs de subvention mis en place par le Département pour l'année 2023 au titre de la solidarité territoriale et l'aide aux communes,

Considérant que le projet de changement des menuiseries extérieures et autres petits travaux (cadre de porte et parquet flottant) à la mairie dont le coût prévisionnel s'élève au total à 7 857 € HT est susceptible de bénéficier d'une aide du Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Départemental à hauteur de 50 % concernant le projet de travaux sur le bâtiment de la mairie (dont le changement des menuiseries extérieures)

AUTORISE le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Départemental.

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 10 mai 2023

Le Maire

Pierre COLOMB

